



Municipalité de Lac-Supérieur
Rapport d'activité de l'agente de liaison
Marianne Roy
Été 2025



Rédaction :

Marianne Roy
Agente de liaison, *Soutien technique des lacs*, CRE Laurentides

Coordination :

Caroline Dionne
Chargée de projets Eau, lacs et biodiversité, CRE Laurentides

Révision :

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2025). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs* 2025 à Lac-Supérieur, 17 p.

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se préoccupent de la santé des lacs et qui participent, de près ou loin, à leur protection : les bénévoles, les associations de lac, les employés et les élus de la Municipalité. Ce mandat n'aurait pas été possible sans la volonté de tous.

Table des matières

Avant-propos	1
1. Municipalité de Lac-Supérieur	2
2. <i>Soutien technique des lacs</i> 2025 à Lac-Supérieur	3
2.1 Présentation de l’agente de liaison	3
2.2 Bilan des activités de l’été 2025	4
3. Orientations et recommandations.....	10
3.1 Connaissance.....	10
3.2 Caractérisation	10
3.3 Sensibilisation-Communication	11
4. Conclusion.....	12
5. Références	13
Annexe 1 – Plan d’action.....	14
Annexe 2 – Tableau de bord des activités.....	16

Avant-propos

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE Laurentides sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour protéger la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 12 ou 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE Laurentides recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

1. Municipalité de Lac-Supérieur

Le territoire de Lac-Supérieur compte 498 lacs, dont 91 possèdent un toponyme officiel (Figure 1). De ceux-ci, 11 sont inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et de Parcs (MELCCFP) (Tableau I).

Plusieurs éléments ont encouragé la Municipalité de Lac-Supérieur à participer au programme de *Soutien technique des lacs* pour une première année : épauler les lacs qui possèdent un nouveau plan directeur, aider à la création d'une association pour le lac Équerre et débiter le plan directeur du lac Équerre.

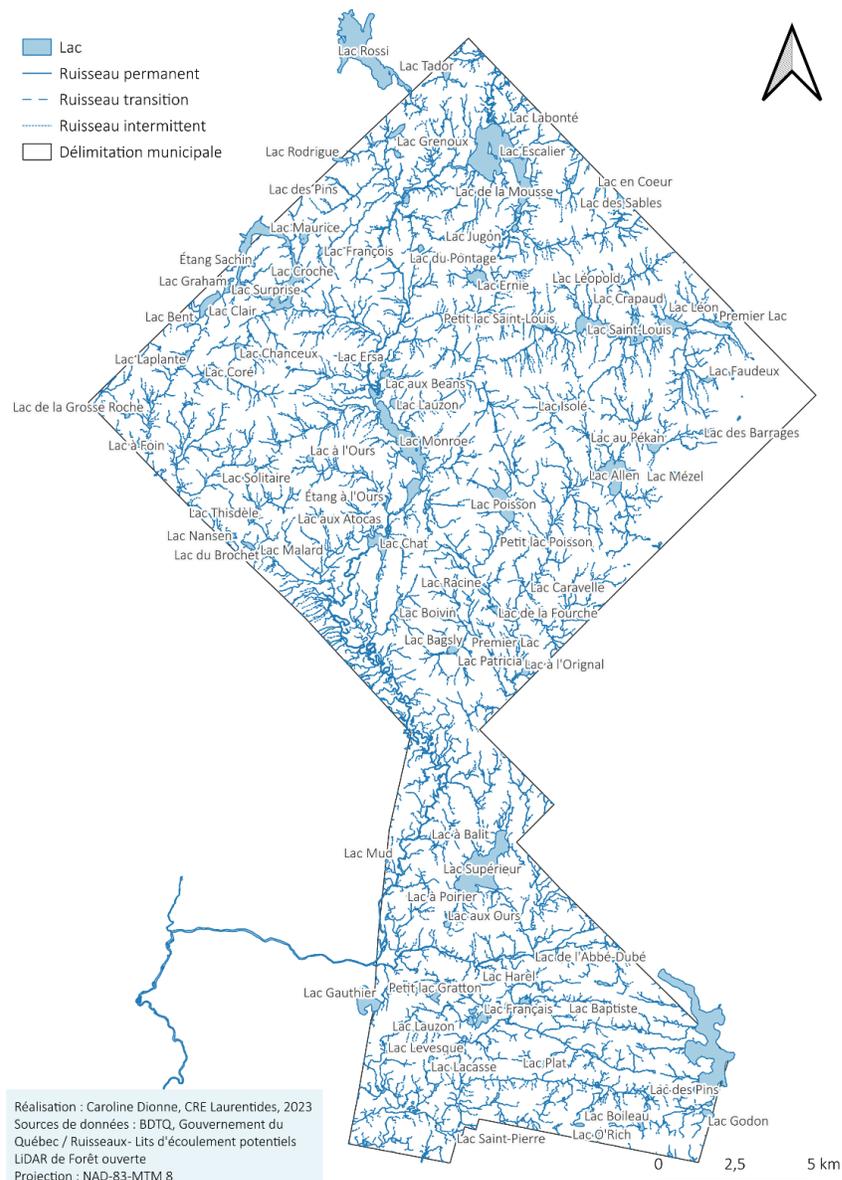


Figure 1. Les lacs de Lac-Supérieur

Tableau I. Lacs de Lac-Supérieur inscrits au RSVL (MELCCFP, 2025)

Nom du lac	No RSVL
Boileau	125
Équerre	69
Français	67
Gauthier	70
Godon	107
Lacasse	92
Lauzon	109
Ours (aux)	118
Quenouilles	104
Rossignol	124
Supérieur	68

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/index.asp>

2. *Soutien technique des lacs* 2025 à Lac-Supérieur

En 2025, le plan d'action de l'agent vise à réaliser le portrait du Lac Équerre, à accompagner les riverains du lac Équerre dans la création de leur nouvelle association de lac, à accompagner la chargée de projets du CRE Laurentides à réaliser le plan directeur du lac Godon et à appuyer les associations de lacs dans la réalisation des protocoles du RSVL. Quelques actions de sensibilisation et de communication ont également été réalisées (pour le plan d'action complet, consulter l'annexe 1).

2.1 Présentation de l'agente de liaison

Marianne Roy poursuit un baccalauréat en études de l'environnement de l'Université de Sherbrooke. Durant ses études, et plus particulièrement ses stages, elle a pu acquérir des connaissances sur les bandes riveraines et les milieux humides et hydriques. Entre autres, elle a pu approfondir ses connaissances sur les bandes riveraines au cours de son mandat dans la patrouille bleue de la Ville de Sherbrooke. Son amour de la nature l'a menée vers les Laurentides.



2.2 Bilan des activités de l'été 2025

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* à Lac-Supérieur, selon les objectifs spécifiques du plan d'action. Pour plus de détails, veuillez consulter les annexes 1 et 2.

Objectif 1. CONNAISSANCE

1.1 En concertation avec la Municipalité et l'association, réaliser le portrait du lac Équerre, et entamer les autres sections du plan directeur si le temps le permet

- Accompagner les riverains du lac **Équerre** dans la mobilisation et la création de leur nouvelle association de lac;

Du porte-à-porte a été fait autour du lac Équerre avec une riveraine le 31 mai et le 3 juin afin d'informer les usagers de la tenue d'une conférence portant, entre autres, sur la création d'une association de protection de lac. Environ 70 propriétés ont été visitées et une trentaine de personnes étaient à leur domicile. Des dépliants ont été laissés aux portes des riverains ou en main propre s'ils étaient présents.

La conférence, réalisée le 17 juin, se divisait en deux parties qui étaient présentées à l'aide d'un PowerPoint. La première portait sur la démarche du plan directeur de lac, alors que la deuxième portait sur les étapes de création d'une association de lac. Une trentaine de personnes étaient présentes à la conférence. Un formulaire en ligne a été créé après la conférence afin de former une équipe regroupant les personnes intéressées à participer à la création d'une association (équipe de fondation). Une douzaine de personnes ont mentionné vouloir faire partie de cette équipe. De plus, le formulaire demandait aux gens s'ils acceptaient que leur adresse courriel soit divulguée dans le cadre d'activités en lien avec une association de lac. Une vingtaine de personnes ont donné leur accord.

L'équipe de fondation a été invitée à une rencontre qui a eu lieu le 18 juillet. Cette dernière visait à expliquer plus en détails les étapes de création d'une association de lac à l'aide d'une présentation PowerPoint. En particulier, l'aspect plus administratif et pratique de la création d'une association a été abordé avec l'aide de M. Lambert, président de l'Association pour la restauration et la protection écologique du lac Carré (ARPEC) (Mont-Blanc) et M. Périgny, président du Regroupement des associations de lacs de Mont-Blanc (RAL).



Figure 2. Membres fondateurs présents lors de la rencontre de fondation le vendredi 18 juillet

Ceux-ci étaient invités à la rencontre afin de témoigner de leur expérience personnelle de création d'une association de lac.

- Tenir une **conférence** visant à présenter la démarche du portrait et mobiliser les riverains

La première partie de la conférence, réalisée le mardi 17 juin, portait sur la démarche d'un plan directeur de lac. Une trentaine de personnes étaient présentes à la conférence. Un formulaire en ligne a été créé après la conférence afin d'identifier les personnes intéressées à participer aux divers protocoles du RSVL. L'équipe pour la caractérisation de la bande riveraine comprend 14 personnes intéressées, l'équipe pour la détection et le suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) comprend 16 personnes intéressées, l'équipe pour la mesure de la transparence comprend 10 personnes intéressées et l'équipe pour le suivi du périphyton comprend 9 personnes intéressées.



Figure 3. Bénévoles présents pour le protocole de caractérisation des plantes aquatiques du lac Équerre

- À l'aide de l'association et de la Municipalité, acquérir les données nécessaires à la réalisation du portrait (suivi complémentaire à l'aide de la multisonde, identification des plantes aquatiques et caractérisation des herbiers, caractérisation de la bande riveraine, etc.);

Le protocole de caractérisation des bandes riveraines a été réalisé le 15 juillet à l'aide de six bénévoles. Le protocole de suivi du périphyton a été réalisé le 8 août à l'aide de trois bénévoles. Le protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE), la caractérisation des plantes aquatiques et la caractérisation des herbiers ont été réalisés le 19 août à l'aide de six bénévoles. Le suivi complémentaire a été réalisé le 26 mai, le 1^{er} août et le 14 septembre à l'aide d'une bénévole. Ce sont les chargées de projet Julie Vannobel et Stéphanie Girard qui ont effectué le suivi complémentaire, mais l'agente de projet était présente le 1^{er} août.

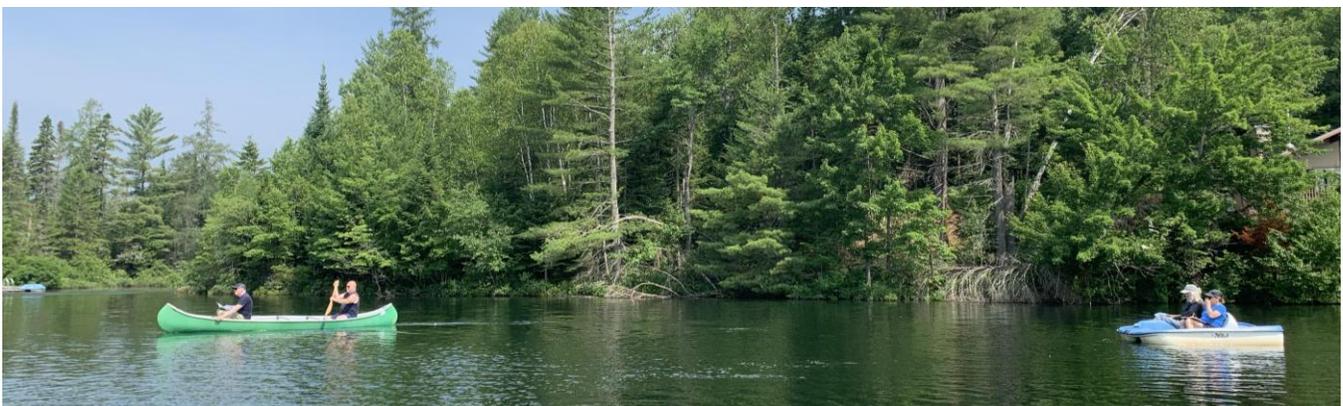


Figure 4. Bénévoles présents pour le protocole de caractérisation de la bande riveraine du lac Équerre

- Compléter le carnet de santé du lac Équerre à l'aide de l'information répertoriée;

Les informations récoltées au courant de l'été ont été ajoutées au carnet de santé du lac Équerre puis envoyées aux membres fondateurs de l'Association Sympathique de Protection du Lac Équerre (ASPLEQ).



Figure 5. Bénévoles présents pour le protocole de suivi du périphyton au lac Équerre

- Rédiger le portrait;

Le portrait du plan directeur du lac Équerre a été rédigé au courant de l'été 2025. Pour ce faire, l'agente a fait l'acquisition de nombreuses données, tant en réalisant les protocoles terrain avec les bénévoles, qu'en communiquant avec la Municipalité et en consultant les données ouvertes disponibles en ligne.

1.2 Accompagner la chargée de projets du CRE Laurentides à réaliser le plan directeur du lac Godon.

- Aider à compiler les données nécessaires à la réalisation du portrait (réaliser les protocoles terrain au besoin);

Le protocole de caractérisation des bandes riveraines a été réalisé le mardi 29 juillet en avant-midi sans bénévole. Le protocole de suivi du périphyton a été réalisé le 29 juillet en après-midi avec quatre bénévoles. Le protocole de détection et de suivi des PAEE, la caractérisation des plantes aquatiques et la cartographie des herbiers ont été réalisés le jeudi 14 août avec une bénévole. Les informations que la municipalité détenait à propos du lac Godon ont été transmises à la chargée de projets au courant de l'été.

Objectif 2. CARACTÉRISATION

2.1 Appuyer les associations de lacs dans la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Identifier les protocoles pertinents à réaliser pour chacun des lacs de la municipalité;

La création d'un tableau Excel a permis d'identifier quel(s) protocole(s) serait pertinent(s) à réaliser pour chacun des lacs de la municipalité. La plupart des bénévoles connaissaient déjà bien le protocole du suivi de la qualité de l'eau et celui sur la transparence de l'eau. Les autres protocoles n'avaient toutefois jamais été réalisés.

- Organiser des formations spécifiques à certains protocoles du RSVL selon l'intérêt des bénévoles;

Les formations ont été données au lac Équerre sur le terrain avant et pendant la réalisation des protocoles de caractérisation de la bande riveraine, de détection des PAEE et de suivi du périphyton, le 15 juillet, le 8 août et le 19 août. Elles ont été données au lac Français le 27 juillet (protocole de détection des PAEE) et au lac Supérieur le 18 août (protocole de caractérisation de la bande riveraine).

- Accompagner les bénévoles pour la réalisation des différents protocoles du RSVL selon l'intérêt, les besoins et le temps disponible.

Le protocole de détection et de suivi des PAEE et la caractérisation des plantes aquatiques ont été réalisés au lac Français le 27 juillet à l'aide de deux bénévoles. Le protocole de caractérisation de la bande riveraine a été réalisé au lac Supérieur le 18 août à l'aide de trois bénévoles. Les protocoles réalisés au lac Équerre ont été nommés ci-dessus au point 1.1.

Objectif 3. SENSIBILISATION – COMMUNICATION

3.1 Favoriser la mobilisation des bénévoles

- Organiser une rencontre en début de mandat avec les représentants de **tous les lacs** afin de susciter la mobilisation et d'identifier les besoins spécifiques en termes d'accompagnement;

Lors de la Fête du voisinage de la Municipalité de Lac-Supérieur le samedi 7 juin, des rendez-vous avec les bénévoles du RSVL ont été planifiés afin de discuter de leur intérêt à réaliser divers protocoles cet été. Les bénévoles des lacs Supérieur, Équerre, Quenouille et Français ont été rencontrés. Des courriels ont permis de communiquer avec les bénévoles du lac Godon et du lac Boileau. Il n'a pas été possible d'entrer en contact avec le ou la bénévole du lac Gauthier.

- Accompagner les riverains du **lac Supérieur** dans la mise en œuvre de leur plan d'action.

Une rencontre avec la vice-présidente de la nouvelle Association de protection de l'environnement du Lac Supérieur a été planifiée le 9 juin afin de discuter du plan d'action du plan directeur du lac Supérieur. Il a été convenu que le protocole de caractérisation des bandes riveraines serait effectué le lundi 18 août.

3.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en lien avec la santé des lacs.

- Tenir un kiosque à la fête des voisins (7 juin 2025);

Un kiosque a été tenu à la fête des voisins le samedi 7 juin. Une quinzaine de personnes se sont présentées au kiosque afin de poser des questions sur divers sujets en lien avec la santé des lacs. Le sujet le plus populaire était en lien avec le nettoyage des embarcations et les PAEE. Une dizaine de dépliants ont été distribués.



- Offrir une **séance d'information** aux citoyens sur les **bonnes pratiques** en lien avec la santé des lacs (installations septiques, bandes riveraines, lavage des embarcations, etc.);

Figure 6. Kiosque du CRE Laurentides à la fête des voisins de la municipalité de Lac-Supérieur

Au début de l'été, le kiosque à la fête du voisinage a fait office de séance d'information afin d'informer les citoyens sur les bonnes pratiques.

- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs;

Tout au long du mandat, des citoyens ont posé des questions en lien avec la santé des lacs, en particulier lors des formations pour les protocoles du RSVL et lors de la fête des voisins. Certains courriels reçus concernaient des enjeux de santé, par exemple en ce qui concerne la présence de bernaches sur les cours d'eau.

- Participer aux AGA des associations de lacs et évaluer la possibilité d'y faire une présentation sur un sujet en lien avec la santé des lacs.

L'invitation à participer à l'AGA de l'association du lac Godon était malheureusement le samedi 7 juin en même temps que la fête des voisins, donc l'agente n'a pas pu s'y rendre. Il n'y a pas eu d'autre invitation pendant le mandat de l'agente.

3. Orientations et recommandations

Considérant les préoccupations qu'elle a recueillies des riverains rencontrés et à la lumière de ses propres observations, l'agente de liaison a pu formuler des recommandations. Certaines de celles-ci sont particulièrement pertinentes dans la perspective qu'un autre agent du soutien technique soit en poste à Lac-Supérieur dans une prochaine année.

3.1 Connaissance

- Accompagner l'association du lac Équerre, qui est nouvellement créée, dans la réalisation du protocole d'échantillonnage de l'eau en 2026 afin d'acquérir les données nécessaires à la réalisation du portrait;
- Accompagner l'association du lac Équerre dans la réalisation du protocole de suivi du périphyton en 2026 pour une deuxième année consécutive afin d'acquérir les données nécessaires à la réalisation du portrait;
- Continuer la rédaction du plan directeur du lac Équerre.

Il n'a pas été possible d'effectuer le protocole d'échantillonnage de l'eau au courant de l'été 2025 étant donné qu'il est nécessaire de s'inscrire en avance dans le cadre du RSVL. L'inscription de l'association du lac Équerre au mois de février 2026 devrait permettre d'effectuer ce protocole pour l'été 2026. Ces données seront essentielles pour compléter le portrait du plan directeur du lac Équerre. De plus, effectuer le protocole de suivi du périphyton pour une deuxième année serait également très pertinent pour le portrait, car il faut normalement calculer une moyenne avec des données récoltées sur une période de trois années consécutives.

3.2 Caractérisation

- Accompagner les associations du lac Supérieur et du lac Quenouille dans leur première caractérisation des plantes aquatiques, dans le protocole de suivi et de détection des PAEE et dans la cartographie des herbiers;
- Poursuivre l'accompagnement des associations du lac Équerre, du lac Français et du lac Godon dans la réalisation du protocole de détection et de suivi des PAEE;
- Accompagner l'association du lac Français dans la cartographie des herbiers;

- Poursuivre l'accompagnement pour le *Suivi du périphyton* des lacs pour lesquels la séquence recommandée de trois ans consécutifs n'est pas terminée (Équerre et Godon) et débiter un accompagnement pour les lacs où ce suivi n'a pas été entamé (si souhaité);
- Lors de cet accompagnement, l'accent devrait être mis sur la formation des bénévoles à la prise de données afin de s'assurer de l'autonomie des associations de lac et la pérennité du suivi.

Du myriophylle à épis étant présent dans les lacs Supérieur et Quenouille, les usagers des lacs auraient avantage à s'initier au protocole de suivi des PAEE afin d'être autonomes dans le suivi de cette PAEE. Une caractérisation des plantes aquatiques leur permettrait de mieux connaître les espèces aquatiques indigènes qui composent leur lac et donc d'être davantage à l'affût de l'introduction potentielle d'autres PAEE.

3.3 Sensibilisation-Communication

- Favoriser les rencontres entre les riverains et l'agente de liaison afin de discuter davantage des enjeux liés à la santé des lacs. Par exemple, appeler les diverses associations dès le début de l'été afin de s'informer des dates des AGA et y présenter divers sujets en lien avec la santé des lacs;
- Présenter l'ensemble des protocoles du RSVL à tous les bénévoles, lors d'une rencontre si possible en présentiel, et présenter les protocoles effectués dans chaque lac à l'été 2025;
- Fournir plus d'informations sur le myriophylle à épis et le lavage des embarcations.

Étant donné qu'il s'agissait de la première année du *Soutien technique des lacs* à Lac-Supérieur, les bénévoles et associations n'étaient pas familiers avec le travail de l'agente de liaison. Les contacter par téléphone dès le début de l'été afin de s'informer des dates de leur AGA permettrait de rencontrer plus rapidement les riverains et de connaître leurs préoccupations en lien avec la santé des lacs. De plus, planifier une rencontre en présentiel avec l'ensemble des associations de lacs permettrait de présenter ce qui peut être fait et ce qui a été fait dans chaque lac l'année précédente. Cela faciliterait la planification des inventaires terrain. Ce serait également une opportunité de rencontre entre les bénévoles des divers lacs qui peuvent alors échanger sur des enjeux de santé de leur lac. Finalement, les préoccupations entourant l'enjeu du myriophylle à épis à Lac-Supérieur sont très présentes chez les riverains. Il est important de poursuivre la sensibilisation à ce sujet.

4. Conclusion

La première année du *Soutien technique de lac* a permis d'établir un premier contact avec beaucoup de riverains du Lac-Supérieur. Cela devrait faciliter le travail des années suivantes, car les gens sont maintenant davantage au courant qu'ils peuvent contacter l'agent(e) de liaison afin qu'il/elle vienne assister à une AGA, qu'il/elle enseigne de nouveaux protocoles du RSVL ou encore qu'il/elle réponde aux questions en lien avec la santé des lacs ou en lien avec la création d'une association de lac. La rédaction du portrait du plan directeur du lac Équerre ainsi que la création de leur association de lac est essentielle pour finaliser la rédaction du plan directeur du lac Équerre, dont son plan d'action. Les protocoles de la qualité de l'eau et de la transparence de l'eau du RSVL sont en général bien connus par les bénévoles, mais de l'enseignement peut être fait dans les prochaines années afin de mieux s'approprier les protocoles de caractérisation des bandes riveraines, de suivi du périphyton et de détection et de suivi des PAEE. Plusieurs nouvelles associations se sont créées en 2025, l'agent(e) de liaison peut donc agir à titre de soutien afin de faciliter la mobilisation des riverains. Finalement, de nombreux plans directeurs de lac ont été publiés ou sont en voie de l'être. L'agent(e) de liaison peut aider les riverains dans la mise en œuvre de leur plan d'action.

5. Références

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) (2025). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En ligne [<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/>], consulté en août 2025.

Municipalité de Lac-Supérieur (2025). Site web de Lac-Supérieur – section Environnement. En ligne [<https://muni.lacsuperieur.qc.ca/espace-citoyens/urbanisme-et-environnement/>], consulté en août 2025.

Annexe 1 – Plan d'action

PLAN D'ACTION

OBJECTIF 1. CONNAISSANCE

1.1 En concertation avec la municipalité et l'association, réaliser le portrait du lac Équerre, et entamer les autres sections du plan directeur si le temps le permet.

- Accompagner les riverains du lac **Équerre** dans la mobilisation et la création de leur nouvelle association de lac;
- Tenir une **conférence** visant à présenter la démarche du portrait et mobiliser les riverains;
- À l'aide de l'association et de la municipalité, acquérir les données nécessaires à la réalisation du portrait (suivi complémentaire à l'aide de la multisonde, identification des plantes aquatiques et caractérisation des herbiers, caractérisation de la bande riveraine, etc.);
- Compléter le carnet de santé du lac Équerre à l'aide de l'information répertoriée;
- Rédiger le portrait;
- Établir des constats et un diagnostic, si le temps le permet;
- Identifier les principales problématiques, si le temps le permet;
- Amorcer la rédaction du plan d'action, si le temps le permet.

1.2 Accompagner la chargée de projets du CRE Laurentides à réaliser le plan directeur du lac Godon.

- Aider à compiler les données nécessaires à la réalisation du portrait (réaliser les protocoles terrain au besoin);
- Aider, si le temps le permet, à compléter le carnet de santé du lac **Godon** à l'aide de l'information répertoriée par l'association et la municipalité;
- Aider à rédiger le portrait, si le temps le permet.

OBJECTIF 2. CARACTÉRISATION

2.1 Appuyer les associations de lacs dans la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Identifier les protocoles pertinents à réaliser pour chacun des lacs de la municipalité;
- Organiser des formations spécifiques à certains protocoles du RSVL selon l'intérêt des bénévoles;
- Accompagner les bénévoles pour la réalisation des différents protocoles du RSVL selon l'intérêt, les besoins et le temps disponible.

OBJECTIF 3. SENSIBILISATION - COMMUNICATION

3.1 Favoriser la mobilisation des bénévoles.

- Organiser une rencontre en début de mandat avec les représentants de **tous les lacs** afin de susciter la mobilisation et d'identifier les besoins spécifiques en termes d'accompagnement;
- Accompagner les riverains du **lac Supérieur** dans la mise en œuvre de leur plan d'action.

3.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en lien avec la santé des lacs.

- Tenir un kiosque à la fête des voisins (7 juin 2025);
- Offrir une **séance d'information** aux citoyens sur les **bonnes pratiques** en lien avec la santé des lacs (installations septiques, bandes riveraines, lavage des embarcations, etc.);
- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs;
- Participer aux AGA des associations de lacs et évaluer la possibilité d'y faire une présentation sur un sujet en lien avec la santé des lacs.

Annexe 2 – Tableau de bord des activités

Total de personnes impliquées: Environ 115 personnes

Date	Activités	Nombre de personnes présentes	Notes et commentaires
31 mai 3 juin	Porte-à-porte autour du lac Équerre et du petit lac Équerre	30	Une lettre d'invitation à la conférence du 17 juin était laissée aux usagers du lac (ou à leur porte)
7 juin	Kiosque fête du voisinage et rencontre des bénévoles du RSVL	20 (5 bénévoles du RSVL)	Rencontre des bénévoles RSVL des lacs Supérieur, Quenouille et Français (discussion concernant les divers protocoles du RSVL pour l'été). Sensibilisation des citoyens à divers enjeux liés à la santé des lacs (une vingtaine de dépliants distribués)
10 juin	Rencontre avec vice-présidente du lac Supérieur	1	Présentation du plan d'action du lac Supérieur et discussion des attentes pour l'été, ex. : protocoles RSVL. Sensibilisation quant aux caractéristiques d'une bonne bande riveraine et à son importance
17 juin	Conférence sur la démarche du plan directeur du lac Équerre et sur les étapes de création d'une association de protection de lac	30	Présentation de la démarche du plan directeur du lac Équerre et des étapes de création d'une association de protection de lac
15 juillet	Caractérisation de la bande riveraine au lac Équerre	6	L'ensemble du lac a été parcouru afin de prendre des points GPS et des photos pour caractériser la bande riveraine.
18 juillet	Rencontre de fondation d'une association du lac Équerre	6	Présentation des étapes de création d'une association de protection de lac plus en détails. - Discussion et séance de questions avec deux personnes qui ont témoigné de leur expérience
27 juillet	Détection et suivi PAEE du lac Français	2	Une patrouille de niveau 4 a été effectuée. La caractérisation des plantes aquatiques et la cartographie des herbiers ont également été réalisées. Aucune PAEE n'a été détectée.
29 juillet	Caractérisation de la bande riveraine du lac Godon	0	L'ensemble du lac a été parcouru afin de prendre des points GPS et des photos pour caractériser la bande riveraine.
29 juillet	Suivi du périphyton du lac Godon	4	L'épaisseur du périphyton a été mesurée sur 5 sites.
8 août	Suivi du périphyton du lac Équerre	4	L'épaisseur du périphyton a été mesurée sur 12 sites.

14 août	Plantes aquatiques du lac Godon	1	Une patrouille de niveau 4 a été effectuée à l'aide d'une bénévole et d'une chargée de projets du CRE Laurentides. La caractérisation des plantes aquatiques et la cartographie des herbiers ont également été réalisées. Aucune PAEE n'a été détectée.
18 août	Caractérisation de la bande riveraine du lac Supérieur	3	L'ensemble du lac a été parcouru afin de prendre des points GPS et des photos pour caractériser la bande riveraine.
19 août	Détection et suivi PAEE du lac Équerre	6	Une patrouille de niveau 4 a été effectuée. Aucune PAEE n'a été détectée.